

Termes de référence

COORDONNATEUR GÉNÉRAL DE PROJETS EN CHARGE DE LA PROMOTION ET LA FACILITATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES AUPRÈS MINISTÈRE DU TOURISME

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'État (PGE) et du Plan Émergence Madagascar (PEM) à travers le Velirano 7 et sous le Programme 7.4 (Développement du secteur Tourisme), le Gouvernement de Madagascar entend faire du secteur du Tourisme l'un des secteurs prioritaires en tant que porteur de croissance économique et créateur d'emplois.

En vue d'atteindre l'objectif gouvernemental de franchir le cap du million de visiteurs étrangers à l'horizon 2028 et bien les accueillir ainsi que de contribuer à la création de valeur ajoutée à hauteur de 15% du PIB, le Ministère du Tourisme (ci-après dénommé « MINTOUR ») a établi et met en œuvre sa feuille de route axée sur :

- La stimulation des investissements par l'élargissement de l'offre d'hébergement,
- La promotion de la destination par l'ouverture vers de nouveaux marchés et la diversification des offres touristiques,
- Le renforcement des capacités de tous les acteurs du secteur.

La promotion et la facilitation des investissements dans les infrastructures d'hébergement et dans des activités connexes au secteur du tourisme tiendront compte aussi bien de la Feuille de route du MINTOUR mais également de la nouvelle configuration du monde des investissements après la pandémie de la Covid-19.

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC », ou « Projet ») est une des actions du Gouvernement Malagasy, financée par la Banque Mondiale, pour mettre en œuvre la PGE et le PEM. Le Projet s'exécute actuellement et en parallèle sous les phases PIC2.2 (2019-2023) et PIC3 (2021-2027). Cette nouvelle phase, intitulée « Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive », se caractérise par l'ajout de nouvelles zones géographiques de couverture (corridor Est de Madagascar incluant les Régions Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana ainsi que la Région Analamanga) et d'un nouveau secteur cible.

Le Projet vise principalement à soutenir le développement économique dans des zones à fort potentiel de croissance, par une dynamisation du secteur privé et l'appui aux secteurs économiques porteurs ciblés dont le Tourisme, l'Agribusiness et le Numérique (nouveau secteur). Dans cette perspective, le Projet appuie les efforts du Gouvernement dans le renforcement de la capacité et du rehaussement de la qualité de l'hébergement ainsi que dans des activités connexes visant à développer le secteur Tourisme pour les zones géographiques ciblés.

L'Economic Development Board of Madagascar (ci-après dénommé « EDBM ») est l'expression institutionnelle de la volonté du Gouvernement de booster la croissance économique et de créer des emplois à travers la mise en place et le développement de projets maximisant les bénéfices de Madagascar et lesquels sont portés aussi bien par les étrangers que les nationaux. L'EDBM

bénéficie de l'appui du Projet dans la réalisation de ses missions et activités, notamment relatives à la promotion et la facilitation des investissements.

A cet effet, le MINTOUR, à travers le PIC3, souhaite recruter et recourir aux services d'un Assistant Technique (ci-après dénommé le « Consultant ») pour l'appuyer dans l'attraction et la mise en place réussies de projets d'investissement privés structurants en tourisme d'origines internationales et nationales, en collaboration avec les autres entités concernées.

2. Objectifs de la mission

La mission du Consultant a pour objectif principal d'assurer le pilotage de la mise en œuvre de la feuille de route du MINTOUR, notamment par rapport au volet relatif à la promotion et à la facilitation des investissements dans le secteur du Tourisme établie par le MINTOUR ainsi que la stratégie à développer conjointement avec l'EDBM, et d'établir des comptes rendus détaillés au MINTOUR.

3. Étendue de la mission

La mission du Consultant s'articule autour de deux (02) fonctions clés :

a. Planification et stratégie

Sans que cette liste soit exhaustive, le Consultant s'assigne à réaliser les activités et tâches ci-après :

- Diriger la collaboration du MINTOUR avec l'EDBM sur le développement d'une stratégie de promotion des investissements touristiques pour la période couvrant 2023-2028 tenant compte des orientations de la feuille de route du MINTOUR.
- En collaboration avec l'EDBM, préparer des plans annuels d'événements de promotion des investissements auxquels participer/tenir sur la base de la stratégie actualisée.
- Représenter le MINTOUR dans les discussions avec d'autres institutions concernant le cadre juridique de la promotion des investissements touristiques et concernant la mise en œuvre de la stratégie.
- En collaboration avec l'EDBM, concevoir et mener des enquêtes sur la perception et l'expérience des investisseurs afin de déterminer les améliorations potentielles à apporter aux activités de promotion des investissements touristiques menées par MINTOUR et l'EDBM.

b. Mise en œuvre

Les activités et tâches suivantes sont sous la responsabilité du Consultant :

i. Promotion des investissements

Objectif : sensibiliser les investisseurs potentiels aux possibilités existant dans le pays et les attirer à travers des activités de construction d'image et de prospection des investissements.

- Coordonner en permanence avec l'EDBM la mise en œuvre de la stratégie de promotion des investissements touristiques.

- Identifier les opportunités d'investissement dans tout le pays (terrains sécurisés propices au développement de projets d'investissement dans le secteur du Tourisme et des activités et/ou secteurs connexes).
- Établir des outils marketing tenant compte des nouvelles tendances mondiales (site internet, applications mobiles, réseaux sociaux, documents imprimés et promotionnels tels que les brochures, etc.) et réaliser des activités de marketing à caractère général.
- Organiser et/ou participer à des événements dans le cadre des relations publiques (tournées de présentation et forums, missions de prospection locales et à l'étranger, accueil de missions commerciales dans le pays, organisation de visites sur place pour les investisseurs potentiels).
- Recueillir des renseignements (analyse de données brutes et études de marché) et des événements visant des secteurs et investisseurs précis.
- Réaliser du ciblage direct de certains investisseurs (rencontres en face à face, campagnes de relations publiques et traitement des requêtes et des demandes de renseignements).

ii. Facilitation des investissements

Objectif : soutenir les investisseurs pendant la phase d'établissement et à retenir ceux qui opèrent déjà dans le pays en répondant à leurs besoins et leurs préoccupations pour les inciter à réinvestir.

- Dispenser aux investisseurs, aussi bien potentiels qu'existants que ce soit étrangers ou locaux, les services d'information et de conseil dont elles ont besoin et proposer des mesures pour lever les obstacles auxquels ces derniers sont confrontés une fois qu'ils ont décidé d'investir.
- Fournir aux investisseurs existants des informations sur les incitations afin qu'ils puissent développer leurs activités en les aidant à relever les défis auxquels ils font face.
- Mettre en relations les investisseurs et/ou opérateurs étrangers avec des partenaires et/ou fournisseurs locaux aptes à satisfaire leurs exigences.
- Effectuer le suivi et l'évaluation des activités de promotion des investissements touristiques menées conjointement par MINTOUR et l'EDBM (c'est-à-dire établir un système de suivi et d'évaluation, suivre et rendre compte des résultats).

Dans le cadre de cette mission, d'autres tâches pourraient être confiées au Consultant tout en restant dans le cadre de sa mission globale et il travaillera en collaboration avec les organismes œuvrant dans l'appui aux investisseurs, dont notamment l'EDBM, ainsi qu'avec ceux qui mettront à disposition des investisseurs des terrains pour y réaliser des projets visant à développer le secteur Tourisme (MNP, APMF, Port d'Ehoala, ...).

4. Organisation de la mission

Le Consultant travaillera sous la supervision directe du Ministre du Tourisme et du Directeur de Cabinet du MINTOUR et sera disponible à plein temps pendant la durée de la mission.

Les superviseurs faciliteront la mission en mettant à la disposition du Consultant un bureau et en l'introduisant auprès du staff dirigeant du MINTOUR. Ils veilleront à ce que ces derniers fournissent tous les documents et informations nécessaires pour le bon fonctionnement de la

mission. Le Consultant s'engage à respecter les règles de confidentialité concernant les différents dossiers qui lui seront confiés.

Le Coordonnateur National du Projet PIC3 et son équipe assureront la gestion du contrat du Consultant. En cas de déplacement en dehors d'Antananarivo, l'organisation des missions suivra les procédures établies par le Projet PIC.

5. Lieu d'affectation

Le Consultant sera basé à Antananarivo mais sera également amené à se déplacer, pour des missions, à l'intérieur et à l'extérieur de Madagascar.

6. Livrables attendus

Le Consultant fournira les livrables suivants :

- Des rapports mensuels d'activités validé par les superviseurs et reprenant les grandes lignes des réalisations, les facteurs de blocage, les propositions de mesures à prendre ou déjà prises, les conclusions et les recommandations.
- Un compte rendu périodique ou à la demande sur l'état d'avancement du portefeuille de projets sous sa responsabilité (nouveaux projets introduits, avancement des projets en cours, projets implémentés, suivi des projets existants, ...).
- Un rapport final de mission (à la fin du contrat ou en cas de rupture de contrat) qui récapitulera l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations préconisées.

7. Calendrier prévisionnel

La mission démarrera dès le [Date] pour une durée d'un (01) an renouvelable.

8. Qualification et expériences requises

- Titulaire d'un diplôme universitaire ou de grandes écoles, au minimum, de niveau Master II ou équivalent en Tourisme ou dans tout autre domaine jugé pertinent au regard de la mission.
- Au moins 10 années d'expériences confirmées dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements (IDE et IDN).
- Au moins 5 années d'expériences dans des postes de responsabilité dans le secteur privé.
- Expériences probantes dans le développement des secteurs du Tourisme et des Transports connexes.
- Solide expérience et aisance dans les appuis et relations institutionnels (Administrations publiques, secteur privé, collectivités et entités décentralisées, partenaires techniques et financiers, etc.).
- Expériences dans des projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale, seraient un atout.
- Très bonne capacité de négociation, d'organisation, de travail en équipe et de communication.

- Fortes capacités d'analyse, de rédaction et de proactivité dans la recherche et la mise en œuvre de solutions.
- Maîtrisant couramment, de façon professionnelle, le Français et l'Anglais à l'oral et à l'écrit.